

L'Archers Club de Gayant vous invite au
Championnat Départemental du Nord S2
Le SAMEDI 31 JANVIER 2026

Salle de la Tour des Dames, Bvd de la République 59500 DOUAI

Tir en salle à 18 mètres qualificatif au Championnat de France

1 départ : 48 places maximum réservées exclusivement aux licenciés FFTA des clubs du Nord (59)

Règlement

Ouvert aux catégories S2 exclusivement, arcs classiques et à poulies. Qualifications et phases finales sur tri-spot de 40cm pour les arcs classiques et à poulies. Rythme de tir pour les qualifications : 2 x 10 volées de 3 flèches en rythme AB / CD Tenue : conforme au règlement FFTA, néanmoins chaussures de sport obligatoires. Sur les phases qualificatives, les archers seront placés à 4 par butte de tir. Sur les phases éliminatoires (1/8ème de finale et 1/4 de finale), les archers seront placés à 4 par butte de tir. Sur les 1/2 finales, les archers seront placés à 2 par butte de tir. Sur les finales (Finale et petite finale) 1 archer seul par butte de tir. Chaque duel se tire au meilleur des 5 sets de 3 flèches.

Horaires	
9h00 Ouverture du greffe	Vers 13h45 1/8 ^{ème} de finale
9h45 Entraînement sur cibles (3 volées)	Vers 14h45 1/4 de finale
Début des tirs de qualification	Vers 15h45 demi-finale
Vers 12h45 Fin des tirs de qualifications	Vers 16h15 finale et petite finale
	Vers 17h15 podiums et remise des prix
Les phases finales commenceront à partir des 1/8^{ème} de finale.	
Les horaires sont susceptibles d'être modifiés par les arbitres.	

Les catégories seront ouvertes aux duels à partir de 4 archères ou archers inscrits.

Cut retenu par le CDNTA (Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc) pour les duels du championnat du Nord S2 du **samedi 31 janvier 2026 après-midi** à DOUAI.

S2 femmes arc classique	8
S2 hommes arc classique	16
S2 femmes arc à poulies	4
S2 hommes arc à poulies	16

Soit 44 archers /48 places

Ces cuts tiennent compte du nombre d'archères et d'archers ayant fait au moins trois compétitions officielles en salle au **26 janvier 2026**.

Les inscriptions retenues seront validées exclusivement par le CDNTA et se feront en fonction de l'ordre du classement départemental arrêté au **lundi 26 janvier 2026** soit après les concours du week-end des 24/25 janvier 2026. Les archères et archers non retenus pour ce championnat du Nord seront prévenus par le CDNTA via l'adresse mail saisie dans l'intranet FFTA avec les président(e)s des clubs concernés en copie.

Montant des inscriptions :

10,00€

Payement par Paypal à l'adresse : president@archers-douai.fr

(préciser le nom du club ou de l'archer qui fait le virement dans le message ; choisir paiement entre amis, sinon des frais s'appliquent).

Ou par chèque libellé à l'ordre de « Archers Club de Gayant », à adresser à :

Gérôme DEREGNAUCOURT, 289 rue Carnot, 59552 Lambres lez Douai

Ou par virement bancaire

ARCHERS CLUB DE GAYANT
IBAN : FR76 1027 8027 0100 0552 6304 563
BIC : CMCIFR2A

Inscription jusqu'au 15 janvier 23h59, uniquement sur INSCRIPTARC

<https://chptnord-salle.inscriptarc.fr/>

Récompenses

Remise des prix par le CDNTA (Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc)

Problème / Annulation

Pour toute question concernant le championnat, merci de contacter le CDNTA :

contact@cdnta-archerie.fr

Les modifications ou annulations se font directement sur Inscript'Arc.

Restauration

Buvette sur place avec petite restauration et boissons.

Possibilité de commander des croques monsieur par mail (president@archers-douai.fr, préciser nom et prénom de l'archer qui commande) jusqu'au 21 janvier.

2€ le croque-monsieur

5€ les 2 croques-monsieur + 1 soft

Organisation

- Zone spectateurs : derrière les barrières,
- Accès au pas de tir réservé aux archers, arbitres, bénévoles, officiels et entraîneurs
- Tenues de tir conformes à la réglementation FFTA.
- Le Club décline toute responsabilité en cas de casse, perte ou vol de matériel.



Archers
Club de Gayant
DOUAI

ESPOIR
LABEL CLUB FFTA
2023/2024

Label
Sport et Femmes
Comité Départemental Olympique et Sportif du Nord

L'Archers Club de Gayant vous invite au
Championnat Départemental du Nord S1
Le DIMANCHE 1er FEVRIER 2026

Salle de la Tour des Dames, Bvd de la République 59500 DOUAI

Tir en salle à 18 mètres qualificatif au Championnat de France

1 départ : 48 places maximum réservées exclusivement aux licenciés FFTA des clubs du Nord (59)

Règlement

Ouvert aux catégories S1 exclusivement, arcs classiques et à poulies. Qualifications et phases finales sur tri-spots de 40cm arcs classiques et arcs à poulies. Rythme de tir pour les qualifications : 2 x 10 volées de 3 flèches en rythme AB / CD. Tenue : conforme au règlement FFTA, néanmoins chaussures de sport obligatoires. Sur les phases qualificatives, les archers seront placés à 4 par butte de tir. Sur les phases éliminatoires (1/8ème de finale et 1/4 de finale), les archers seront placés à 4 par butte de tir. Sur les 1/2 finales, les archers seront placés à 2 par butte de tir. Sur les finales (Finale et petite finale) 1 archer seul par butte de tir. Chaque duel se tire au meilleur des 5 sets de 3 flèches.

Horaires	
9h00 Ouverture du greffe	Vers 13h45 1/8 ^{ème} de finale
9h45 Entraînement sur cibles (3 volées)	Vers 14h45 quart de finale
Début des tirs de qualification	Vers 15h45 demi-finale
Vers 12h45 Fin des tirs de qualifications	Vers 16h45 finale et petite finale
	Vers 17h45 podiums et remise des prix
Les phases finales commenceront à partir des 1/8^{ème} de finale. Les horaires sont susceptibles d'être modifiés par les arbitres.	

Cut retenu par le CDNTA (Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc) pour les duels du championnat du Nord S1 du **dimanche 1^{er} février 2026 après-midi** à DOUAI.

S1 femmes arc classique	16
S1 hommes arc classique	16
S1 femmes arc à poulies	4
S1 hommes arc à poulies	8

Soit 44 archers /48 places

Ces cuts tiennent compte du nombre d'archères et d'archers ayant fait au moins trois compétitions officielles en salle au **26 janvier 2026**.

Les inscriptions retenues seront validées exclusivement par le CDNTA et se feront en fonction de l'ordre du classement départemental arrêté au **lundi 26 janvier 2026** soit après les concours du week-end des 24/25 janvier 2026. Les archères et archers non retenus pour ce championnat du Nord seront prévenus par le CDNTA via l'adresse mail saisie dans l'intranet FFTA avec les président(e)s des clubs concernés en copie.

Montant des inscriptions :

10,00€

Payement par Paypal à l'adresse : president@archers-douai.fr

(préciser le nom du club ou de l'archer qui fait le virement dans le message ; choisir payment entre amis, sinon des frais s'appliquent).

Ou par chèque libellé à l'ordre de « Archers Club de Gayant », à adresser à :
Gérôme DEREGRNAUCOURT, 289 rue Carnot 59552 Lambres lez Douai

Ou par virement bancaire

ARCHERS CLUB DE GAYANT
IBAN : FR76 1027 8027 0100 0552 6304 563
BIC : CMCIFR2A

Inscription jusqu'au 15 janvier 23h59, uniquement sur INSCRIPTARC
<https://chptnord-salle.inscriptarc.fr/>

Récompenses

Remise des prix par le CDNTA (Comité Départemental Nord de Tir à l'Arc)

Problème / Annulation

Pour toute question concernant le championnat, merci de contacter le CDNTA :
contact@cdnta-archerie.fr

Les modifications ou annulations se font directement sur Inscript'Arc.

Restauration

Buvette sur place avec petite restauration et boissons.

Possibilité de commander des croques monsieur par mail (president@archers-douai.fr, préciser nom et prénom de l'archer qui commande) jusqu'au 28 janvier.

2€ le croque-monsieur

5€ les 2 croques-monsieur + 1 soft

Organisation

- Zone spectateurs : derrière les barrières,
- Accès au pas de tir réservé aux archers, arbitres, bénévoles, officiels et entraîneurs
- Le Club décline toutes responsabilités en cas de casse, perte ou vol de matériel.